

La caravane de la farine arrivait à Winnipeg le 5 novembre. En passant devant le fort Garry, occupé depuis trois jours par Riel et ses hommes, Schmidt reconnut un de ses voisins qui montait la garde près du portillon de l'est.

« J'allai lui serrer la main et lier un bout de conversation. Je remarquai qu'il parlait presque à voix basse et comme si je l'avais interrompu dans ses prières; car s'il avait son fusil sur l'épaule, il avait aussi son chapelet à la main. Je n'entendais, non plus, aucun bruit au dedans des murs. J'appris plus tard que c'était la consigne.

« Quelques jours plus tard, lorsque j'eus mis un peu d'ordre chez moi, j'allai moi-même demeurer au fort avec Riel.

« Comme la partie entreprise était sérieuse et pleine de périls, les Métis, fidèles à leur passé, l'avaient commencée dans la prière et le recueillement. Comme la foi était encore vivace chez eux ! Comment n'auraient-ils pas été de bons soldats ?

« Avant même d'entrer dans le fort, et dès leur première organisation à Saint-Norbert, les Métis avaient formé un conseil composé d'un ou deux citoyens principaux de chaque paroisse, avec John Bruce, de Saint-Norbert, comme président, et Louis Riel, de Saint-Vital, comme secrétaire. Ce conseil siégeait pour ainsi dire en permanence, car les événements se précipitaient et devenaient de plus en plus graves. Il ne faut pas croire, en effet, que le parti canadien s'avouait déjà vaincu ou demeurait inactif. Au contraire, McDougall à Pembina, Dennis au Portage-la-Prairie et ailleurs, et Schultz à Winnipeg organisaient une contre-révolution et s'efforçaient d'attirer à eux l'ancienne population anglaise de la colonie, demeurée à peu près neutre jusque là, quoique avec un penchant plutôt hostile aux Métis français. »

Louis Schmidt, dans ses Mémoires, éprouve une satisfaction visible à relater les aventures de sa jeunesse, à noter le pittoresque de la vie d'autrefois dans le Nord-Ouest. Mais c'est avec une certaine répugnance, d'ailleurs avouée, qu'il aborde les événements historiques auxquels il a été mêlé. « Je ne suis pas historien, écrit-il, et ne fais pas œuvre d'historien. » Il se contentera de consigner des impressions personnelles et de rappeler « quelques épisodes passés trop inaperçus ». Son récit a du moins toute la valeur documentaire d'un témoin oculaire de premier plan. Aussi nous continuerons de le citer abondamment, sans chercher à nous en excuser.

Voici d'abord de brèves esquisses des principaux chefs dans le camp des Métis :

« Riel était né orateur. Son caractère le prédisposait à cela. D'une nature enthousiaste et un peu exaltée, ses discours faisaient une grande impression sur les foules. Et puis, la cause qu'il avait à défendre — cause noble et juste comme il en fut rarement — était déjà par elle-même un stimulant naturel à l'enthousiasme. Aussi il n'est pas étonnant de voir l'effet qu'il faisait sur ces natures simples et honnêtes comme l'étaient les Métis, lorsqu'il leur démontrait leurs droits les plus sacrés foulés aux pieds par l'envahissement de leur pays par le Canada.

« Il forma aussi un autre conseil appelé conseil militaire, composé des capitaines des différentes brigades et ayant Ambroise Lépine à sa tête, avec le titre d'adjudant général.

« Lépine était tout l'opposé de Riel.

« Froid, positif, il ne s'emballait jamais, comme on dit aujourd'hui. Mais il était la bravoure même.

« D'une prestance superbe, doué d'une force musculaire extraordinaire, il était fait pour commander,

et il devint tout naturellement le chef des soldats de la révolution.

« Comme tous les hommes supérieurs, il était doux envers les petits. Mais il ne ménageait pas les grands et les forts.

« Un jour, un capitaine, Toussaint Lussier — un géant, l'homme le plus fort de la Rivière-Rouge — avait été envoyé pour ramener prisonnier un des principaux rebelles parmi les Métis, William Dease. Il revira bredouille. Lépine lui fit une terrible sermonce et le traita presque de lâche. J'aurais cru que Lussier allait sauter sur lui.

« Le pauvre Elzéar Goulet, qui eut une si triste fin, ressemblait beaucoup à Lépine. Il en avait toutes les qualités et les défauts. Il l'emportait sur lui par ses manières amènes et il était l'idole des soldats.

« O'Donoghue était la froideur même, quoique le sang irlandais bouillonnât continuellement dans ses veines. Ce sang lui remontait au visage lorsque quelque chose n'allait pas à son gré. Il était brave aussi. »

Jusqu'à présent, les Métis français ont procédé sans le concours, mais aussi sans l'opposition des Anglais. Riel va maintenant consacrer toute son énergie à les gagner à sa cause. Il rédige une circulaire les invitant à choisir douze représentants qui se joindront à douze délégués de langue française, pour étudier la situation politique et prendre les mesures jugées utiles. Le Dr Bown, propriétaire *du Nor-Wester*, refuse d'imprimer cet avis. Il est incarcéré dans sa propre boutique et le travail se fait sous la surveillance de James Ross.

Quel accueil l'offre des Métis français va-t-elle recevoir de leurs concitoyens d'autre origine? La question est d'une importance capitale pour la réussite des projets de Riel. Le parti canadien — on le

conçoit aisément — rejette toute idée de collaboration; mais les paroisses de langue anglaise croient qu'il peut en sortir quelque bien, et elles envoient des délégués.

On remarque parmi eux deux membres du Conseil d'Assiniboia: le Dr Bird et Thomas Bunn; James Ross, ancien rédacteur du *Nor'Wester*; Donald Gunn, le futur historien. Du côté des Français, il y a William O'Donoghue, représentant de Saint-Boniface; Pierre Léveillé, que nous retrouverons bientôt, et Charles Nolin, envoyé par les colons de la Pointe-de-Chênes.

L'assemblée s'ouvrit — non sans un certain apparat — le 16 novembre, dans la salle de la Cour de justice, gardée par 150 hommes armés. Des murailles du fort, on tira une salve de vingt-quatre coups de canon en l'honneur des vingt-quatre délégués et les soldats y ajoutèrent une volée de mousqueterie. L'événement principal de la première journée fut la lecture d'une proclamation du gouverneur Mactavish — protestation de pure forme et sans effet contre les actes illégaux qui venaient de se passer. Le chef saulteux Henry Prince, délégué de St. Peters, se plaignit qu'on ne l'eût pas laissé s'exprimer dans sa propre langue. Il trouva aussi à redire aux gros canons manœuvrés par les Métis français et aux fusils de la garde, à l'entrée de la salle. « Nous, dit-il, quand nous tenons un conseil de paix, nous y allons sans fusils. » Peut-être la plupart des Anglais raisonnaient-ils comme ce sauvage.

« Après plusieurs jours de délibérations, interrompues par toutes sortes d'incidents, la convention dut être dissoute, faute d'entente. Riel résolut alors d'agir seul avec les Métis. Déjà il avait pris possession des magasins et de la plupart des bâtisses de la

Compagnie. Il rassembla le plus d'hommes possible et se mit, en un mot, en état de faire face à tous ses ennemis.

« Il donna le nom de Gouvernement provisoire à son premier conseil et continua de s'en appeler le secrétaire, quoiqu'il en fût en réalité le véritable président. Il prit cependant ce titre quelques jours plus tard et je fus nommé son secrétaire. »

V

Le coup d'État manqué du pseudo-gouverneur William McDougall — Siège et capitulation de l'entrepôt du Dr Schultz à Winnipeg — Le Gouvernement provisoire a son drapeau et son organe officiels — Deux envoyés d'Ottawa sympathiques aux Métis: l'abbé Thibault et le lieutenant-colonel Charles de Salaberry.

* * *

Le 1er décembre était le jour primitivement fixé pour le transfert du pays au Canada. Le gouvernement d'Ottawa, instruit de l'état de choses qui régnait à la Rivière-Rouge, avait décidé d'attendre une occasion plus favorable. Mais McDougall, laissé sans instructions à Pembina, lança une pompeuse proclamation de la Reine, à titre de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et y exerçant ses pouvoirs. Il désignait en même temps le colonel Dennis comme son « lieutenant et conservateur de la paix », le munissant de pouvoirs très étendus pour mater le soulèvement. Le colonel alla rejoindre ses amis de Winnipeg. Il prit possession du fort de pierre (Lower Fort Garry) inoccupé et nomma des officiers dans les paroisses du bas de la rivière Rouge pour procéder à l'enrôlement.

Après avoir noté que ces actes maladroits de McDougall étaient illégaux et furent désavoués plus tard, Louis Schmidt ajoute:

« Mais c'en était assez pour faire une grande impression sur les Anglais hésitants, et même sur

quelques Métis français qui n'avaient pas encore osé se joindre à Riel. Ceux-ci s'intitulaient les « loyaux », et nous étions les « rebelles ». Après la proclamation de McDougall, le gouverneur Mactavish publia à son tour la déchéance du gouvernement d'Assiniboia.

« Ce fut une crise difficile à traverser, mais nous lui fîmes face comme aux autres. Nous répondîmes à la proclamation de McDougall par une autre que nous fîmes imprimer à Winnipeg (et où j'aidai le R.P. Allard à corriger les épreuves). Notre proclamation parut le 8 décembre.

« Cependant un grave incident s'était produit la veille :

« Le gouvernement canadien avait un dépôt de provisions consistant en barils de lard, farine, etc., dans le magasin du Dr Schultz, à Winnipeg. Riel, qui avait l'œil partout, s'aperçut un jour qu'on transportait ces provisions ailleurs, probablement au Portage-la-Prairie, pour nourrir nos ennemis. Il défendit ce transport et mit des gardes autour du magasin. De son côté, Schultz, sous prétexte d'empêcher Riel d'enlever lui-même ces provisions, avait réuni autour de lui un grand nombre d'hommes armés qui allaient et venaient sans cesse et n'étaient, en fin de compte, que des espions et des messagers pour McDougall, Dennis et les autres. Ce que voyant, Riel fit assiéger la maison et tous ceux qui en sortaient étaient faits prisonniers. C'est ainsi que le fameux Thomas Scott fut pris.

« Mais les hommes de Riel se fatiguaient, à la fin, de cette garde incessante au milieu des gros froids de l'hiver, et ils demandèrent la reddition de tous ces fauteurs de discorde.

« Le 7 décembre, Riel acquiesça à leur désir. Il fit sortir du fort une centaine d'hommes et deux ca-

nons qu'il fit pointer sur l'immeuble en question, à une petite distance. Alors il ordonna à Lépine d'aller sommer les assiégés de se rendre. Celui-ci n'hésita pas, mais le grand Morin (Baptiste), qui ne croyait pas raisonnable d'envoyer un homme seul dans ce repaire, s'offrit de l'accompagner et tous deux partirent. Ce fut un moment solennel et tragique. Nos hommes sortiraient-ils vivants ? . . .

« Enfin, au bout de quelques minutes qui nous parurent bien longues, la capitulation fut signée, les hommes désarmés et conduits en dedans des murs du fort. »

Ils étaient au nombre de quarante-cinq et il y avait parmi eux trois femmes: Mmes Schultz, Mair et O'Donnell, cette dernière avec ses enfants. Elles insistèrent pour accompagner leurs maris. Comme Mme Schultz était malade, on réquisitionna pour elle un traîneau que le docteur lui-même conduisit. Tant de prisonniers d'un seul coup compliquaient le problème du logement. Le comptable J. H. Mactavish offrit ses appartements particuliers pour les hommes mariés et leurs épouses.

Cet événement spectaculaire, qui était prévu, avait attiré de partout de nombreux curieux et les affaires avaient été momentanément suspendues à Winnipeg. On redoutait une effusion de sang, mais tout s'était passé sans la moindre violence. Cette conclusion pacifique de l'affaire produisit une heureuse détente parmi la population et les insurgés. L'opinion générale était que les prisonniers seraient libérés au bout de quelques jours. Les femmes furent seules à bénéficier de cette mesure. Des semaines et des mois allaient s'écouler avant que tous recouvrissent leur liberté.

La résistance dans la maison assiégée de Schultz s'était faite contre l'avis du colonel Dennis qui se

voyait incapable de lui porter secours. L'appel aux armes lancé par le « conservateur de la paix » n'avait pas obtenu le succès espéré. Le colonel se replia sans bruit sur Pembina, déguisé en squaw, en attendant de retourner au Canada avec McDougall. Le major Boulton continua de recruter et d'entraîner des hommes dans le nord. Snow fut notifié d'avoir à quitter le pays à deux semaines d'avis. Le Dr Bown, grand ennemi de la Compagnie de la Baie d'Hudson, se réfugia dans un poste lointain de cette dernière, où il fut hébergé pendant le reste de l'hiver.

« Le 10 décembre¹ 1869 fut un jour mémorable pour nous. Outre la prise de cinquante prisonniers du parti canadien et l'émanation de notre fière proclamation, nous devions, ce jour-là, arborer le nouveau drapeau du Gouvernement provisoire. Ce drapeau a été conservé. Il avait un fond blanc, avec des fleurs de lys et de trèfle, et un gros bison en relief dans le bas.

« Aussitôt après la grand'messe, que plusieurs d'entre nous pouvaient aller entendre à la cathédrale, et le dîner, la cérémonie commença. Il y avait déjà un mât dans le fort, auquel était hissé, le dimanche, le pavillon de la Compagnie. C'est là qu'on mit le nôtre.

« Riel fit un beau discours, comme il avait coutume d'en faire, et j'y allai aussi de mon premier speech. De plus, pour fêter ce grand jour, Riel permit pour la première fois à ses soldats de trinquer en l'honneur du nouveau drapeau. Il fit apporter une grande chaudière remplie de liqueur, avec un gobelet à côté, et chacun allait se servir à sa fantaisie. »

Louis Schmidt a consigné un souvenir drolatique se rapportant à cette cérémonie du drapeau:

¹ Louis Schmidt écrit par erreur le 8.

« Il y avait du côté de Saint-Boniface un vieux Français qui se faisait appeler le docteur Pillard et qui sympathisait complètement avec nous. Il venait presque tous les jours au fort. Il demeurait sur le chemin que je suivais pour me rendre chez moi et j'arrêtais souvent le voir.

« Le soir de ce jour, en m'en allant, je le vis à sa porte, gesticulant et montrant le poing du côté du fort, en proférant des paroles indignées.

— Comment ! disait-il, vous avez arboré le drapeau blanc, ce drapeau exécré et symbole de la tyrannie, que j'ai traversé les mers pour ne point voir ! Ah ! cela ne vous portera pas bonheur . . .

— Mais, lui dis-je en souriant, je suppose que vos rois n'ont pas le monopole du blanc. Vous ne vouliez pas, que diable ! qu'on se servît du noir, ni du rouge qui est trop anglais ? Allons, calmez-vous, nous ne voulons pas proclamer de monarchie; nous n'avons pas de prétendant, ici. »

Après le revers irréparable subi par le parti canadien, la situation devenait moins tendue. Riel congédia la plus grosse partie de ses hommes, à l'exception d'une quarantaine qui devaient être relevés périodiquement. Le 18 décembre, McDougall se décida enfin à regagner le Canada, ce qui acheva la déroute de ses partisans. Pour pallier son échec retentissant, il accusera McDonald et Howe de l'avoir honteusement trahi en différant la date du transfert. La vérité est que le premier ministre montra d'abord peu de sympathie pour son ancien collègue. En apprenant sa piteuse aventure, il ne put réprimer, dit-on, un franc éclat de rire. « Gardez-vous bien de revenir, lui avait-il mandé: ce serait vous couvrir de ridicule. »

Tout de même, cette affaire ne devait pas être prise au sérieux. Dans l'esprit du grand chef d'Otta-

wa, il suffirait d'un entretien amical avec ces turbulents Métis pour leur faire entendre raison. Quant à Riel, n'y aurait-il pas moyen de le bombarder officier de la future police ? . . . Mactavish pourrait aussi fournir les noms de deux Métis français influents auxquels McDougall s'empresseait d'annoncer qu'ils feraient partie de son conseil. Pour faciliter cette œuvre d'apaisement nécessaire, le gouvernement fédéral décidait d'envoyer à la Rivière-Rouge deux émissaires choisis avec soin: l'abbé Thibault, ce vieux missionnaire vénéré de tous les Métis, celui-là même qui avait baptisé Louis Schmidt au Lac-la-Ronge, et le lieutenant-colonel Charles de Salaberry, fils du héros de Chateauguay, ancien ingénieur de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Pendant les fiévreuses journées du siège de l'entrepôt Snow-Schultz, les deux journaux de Winnipeg — le *Nor'Wester* et le *Red River Pioneer* — avaient été saisis par Riel. Le second n'avait même pas commencé à paraître. Deux semaines après, le major Robinson en acheta le matériel d'imprimerie, dans le but de publier une nouvelle feuille qui serait l'organe des Métis français. Mais dès son premier numéro, la *New Nation* se montra en faveur de l'annexion aux États-Unis et persévéra dans cette voie jusqu'au retour de Mgr Taché.

VI

Une course dramatique pour la possession de papiers importants — Donald Smith s'adresse à la population en passant par-dessus la tête de Riel — Une grande assemblée politique en plein air par 20 degrés au-dessous de zéro — Les Anglais dans le Gouvernement provisoire — L'expédition de Portage-la-Prairie et ses suites fâcheuses.

* * *

Noël 1869 fut salué, à la Rivière-Rouge, d'une façon toute militaire, par une salve de dix-huit coups de canon tirée des murs du fort Garry. La messe de minuit fut célébrée comme de coutume à la cathédrale de Saint-Boniface, mais on remarquait peu d'hommes parmi l'assistance. Le lendemain, l'abbé Thibault arrivait à Saint-Norbert. Riel redoutait l'influence du vieux missionnaire. Il n'osa cependant mettre obstacle à son entrée dans le territoire, se contentant de confisquer ses papiers et de le tenir virtuellement prisonnier dans la demeure épiscopale. Son compagnon, Charles de Salaberry, dut attendre une semaine à Pembina avant d'être admis. Une fois installé dans l'évêché, il put circuler librement.

Louis Schmidt passe rapidement sur ces deux premiers délégués qui n'avaient pas de mission spéciale, et va s'étendre longuement sur le troisième.

« Ils venaient seulement comme ami des Métis et dans le dessein de les rassurer sur les intentions du Canada. Mais ils s'aperçurent bien vite que leurs

discours étaient inutiles, et ils n'en firent pas beaucoup, je vous l'assure.

« L'autre avait quelque pouvoir et il était porteur de documents. C'est lui qui faillit mettre le feu aux poudres.

« Donald Smith n'était pas seulement un vieux roué; il appartenait aussi à la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont il devint gouverneur peu après, s'il ne l'était déjà à cette époque. Comme tel, il avait beaucoup d'influence sur les vieux colons qui furent en si grand nombre au service de la Compagnie.

« Tout confiné qu'il était chez le gouverneur Mactavish, et bien que surveillé de près par Riel, il parvint à nouer des intrigues. Il essaya de détacher le plus de Métis possible de la cause populaire, et il employa pour cela les moyens qui réussissent si souvent auprès des âmes faibles, même quand elles ne sont pas vénales: l'argent — dont il ne manquait pas. C'est alors que l'on reconnut les vrais patriotes et les hommes bien trempés.

« Plusieurs jours s'étant passés sans qu'il pût communiquer avec le peuple, comme il l'aurait voulu, le commissaire canadien demanda à Riel la permission de produire sa lettre de créance et ses autres documents. Mais comme ses papiers avaient été laissés à Pembina, à la garde de M. Provencher, il fallut les envoyer chercher.

« M. Hardisty, un bourgeois de la Compagnie, fut chargé de ce soin, accompagné de deux soldats de Riel. En même temps, le vieux Smith avait embauché trois Métis qui jusque là n'avaient pas joint les autres, sans être hostiles cependant, afin d'aller à la rencontre de M. Hardisty, de peur que les papiers ne tombassent entre les mains de Riel. Ces Métis étaient Pierre Léveillée, John Grant et Angus McKay.

« Effectivement, Riel s'était lui-même porté en avant jusqu'à Saint-Norbert et aurait désiré avoir ces fameux papiers pour savoir ce qu'ils contenaient réellement.

« Lorsque les deux partis se rencontrèrent, il faillit y avoir effusion de sang. Léveillé pointa son pistolet sur Riel et il aurait fait feu, si Grant ne l'eût retenu.

« Hardisty garda donc les documents et les remit à M. Smith. Mais l'excitation était grande dans le fort, en voyant que Riel n'était pas parvenu à bout de son dessein. C'était un échec humiliant pour nous et peu s'en fallut que nos adversaires payassent cher leur résistance.

« La modération, cependant, reprit le dessus; mais un sourd ressentiment bouillonnait au fond des cœurs, et il ne fallait pas grand'chose pour le faire éclater.

« Enfin la grande assemblée du 19 janvier était arrivée, — assemblée qu'on pourrait appeler monstre, eu égard à la faiblesse de notre population. Elle était convoquée pour entendre lire et expliquer les maudits papiers.

« De bonne heure le matin, des voitures chargées de monde arrivaient de tous côtés. Certainement il y aurait foule compacte et qui savait ce qui pouvait arriver? Mais Riel avait pris ses précautions et doublé le nombre de ses soldats. »

Louis Schmidt va s'attarder à décrire ces lieux historiques devenus très familiers à celui qui y vécut pendant dix mois:

« Lorsqu'on entre dans le fort par la porte du sud faisant face à l'Assiniboine, on se trouve dans un grand espace vide au fond duquel se trouve en travers une grande maison qui est la résidence du bour-

geois et des commis. De chaque côté, de grands hangars sur la gauche et le magasin pour le public à droite. Au milieu de la maison monte un escalier surmonté d'une grande plate-forme ou galerie.

« Plus loin, au nord, et vers le milieu du fort, se trouvent d'autres bâtiments, entre autres, au centre, une autre assez grande maison à deux étages qu'on appelait l'« office » et où se trouvaient les bureaux de la Compagnie. C'est ici que Schultz a été enfermé et d'où il s'est évadé. C'est ici également que Scott se trouvait et d'où on l'a fait sortir pour aller le fusiller.

« Plus loin encore, et presque au fond de l'enceinte, mais séparée du reste par une haute palissade, se trouvait la résidence du gouverneur Mactavish, avec d'autres résidences pour son service ou ses serviteurs. Les gens du dehors qui avaient affaire au gouverneur se servaient généralement de la porte du nord — celle dont on a conservé une relique jusqu'à ce jour — pour aller chez lui. Mais c'était plutôt un passage réservé et le plus souvent la grande porte était fermée.

« C'est dans le premier espace vide que j'ai mentionné que se tenait le gros public et les gros bonnets étaient sur la galerie. Parmi ces derniers, outre Donald Smith, Riel et d'autres, on voyait l'évêque anglican et le curé de Saint-Norbert, M. Ritchot.

« Les Métis étaient placés sur la droite, le long du magasin, et plus loin, jusqu'à leurs casernes et la petite porte de l'est, en même temps qu'ils s'étendaient sur la façade de la maison jusqu'au pied de l'escalier, sans se mêler aux Anglais. »

Ce fut par une température de 20 degrés F. au-dessous de zéro qu'un millier de citoyens de la Rivière-Rouge assistèrent debout, pendant deux lon-

gues séances, à la lecture de ces papiers auxquels on attachait tant de prix. Louis Schmidt ne mentionne pas un incident où il se trouva mêlé, au moins indirectement. Le premier jour, le commissaire canadien demanda à l'abbé Thibault de produire, comme documents publics, des lettres à lui remises par les autorités d'Ottawa pour le gouverneur Mactavish, l'évêque Machray et le P. Lestanc. Riel, qui avait déjà soulevé quelques objections, s'opposa à leur lecture; mais le public manifesta vivement un avis contraire. O'Donoghue dut reconnaître qu'il s'était emparé des lettres et les avait remises au secrétaire du Gouvernement provisoire. On les retrouva, en effet, dans le bureau de Schmidt, qui semblait avoir tout ignoré de l'affaire.

« Le deuxième jour, il fallait aboutir à quelque chose.

« Le temps s'écoulait et on paraissait n'en venir à aucune solution. Des signes d'impatience se manifestaient parmi les spectateurs. Certains va-et-vient et des propos presque courroucés que j'entendais du côté des Métis n'annonçaient rien de bon.

« Finalement, M. Bannatyne, croyant remarquer un commencement de tumulte, proposa à très haute voix que quarante délégués, moitié anglais et moitié français, se réuniraient le 25 janvier pour délibérer sur les moyens à prendre afin d'en arriver à une solution avantageuse au pays.

« La proposition fut acceptée d'emblée et tout le monde se retira assez content, heureux surtout que tout se fût passé sans incident fâcheux.

« Vers ce temps-là, Schultz s'évada. Il était parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens. Ayant ouvert une croisée, il se laissa descendre de là au

moyen d'une corde qu'il s'était taillée à même sa robe de bison. »

Aux élections des quarante délégués, Louis Schmidt fut choisi comme l'un des quatre représentants de Saint-Boniface, avec Riel, O'Donoghue et Joseph Genton. Il remplit les fonctions de secrétaire français à ce que l'on appela la « Grande Convention », pour ne pas la confondre avec celle du 16 novembre. William Coldwell, qui en était le secrétaire anglais, sténographiait les discours pour les publier dans la *New Nation*. Schmidt fit également partie du comité — formé exclusivement de fils du Nord-Ouest — auquel fut confiée la tâche de rédiger une nouvelle Liste des Droits. Il note dans ses Mémoires que la discussion était surtout alimentée par James Ross et Tom Bunn, du côté des Anglais, par Riel et O'Donoghue, du côté des Français.

« Le fait le plus notoire de ces débats, et dont j'ai surtout gardé l'impression, c'est la timidité des Anglais dans leurs réclamations auprès du Canada. Ils trouvaient presque toutes nos demandes excessives et il était souvent impatientant pour nous de faire tant d'efforts pour leur démontrer la légitimité et la justice de nos demandes.

« Enfin nos travaux prirent fin, après plusieurs jours de délibération. Nous avions dressé une liste des conditions de notre annexion au Canada que les Anglais appelèrent « Bill of Rights », et à l'issue de nos séances, nous fîmes venir le commissaire canadien pour la lui soumettre. Presque à chaque demande il répondait: « Je pense que le gouvernement vous accordera cela. »

« Il nous proposa ensuite d'envoyer des délégués à Ottawa, pour présenter nos demandes et trai-

ter de notre entrée dans la Confédération. Il paierait lui-même les frais de voyage de ces délégués. Nous acceptâmes sa proposition et la mîmes peu après à exécution.

« Le premier bon résultat de la Convention, après notre entente sur les conditions à faire au Canada, fut la réorganisation du Gouvernement provisoire, avec l'assentiment et la coopération des délégués anglais. Ceux-ci avaient d'abord envoyé une délégation au gouverneur Mactavish pour avoir son sentiment là-dessus. Il lui avait répondu: « Pour l'amour de Dieu, formez un gouvernement et rétablissez la paix. »

L'administration fut ainsi constituée: Louis Riel, président; James Ross, juge; H. McKenney, shérif; Dr Bird, coroner; A. G. B. Bannatyne, maître de postes; John Sutherland et Roger Goulet, collecteurs des douanes; Thomas Bunn, secrétaire; Louis Schmidt, secrétaire adjoint; William O'Donoghue, trésorier. À noter qu'à part le président, presque tous les autres nommés aux postes les plus importants étaient de langue anglaise. La formation de ce gouvernement fut accueillie avec enthousiasme. Les canons du fort Garry tonnèrent; on alluma des feux de joie à Winnipeg et l'on tira un éblouissant feu d'artifice — en utilisant les pièces de pyrotechnie que Schultz avait fait venir pour célébrer l'entrée triomphale de McDougall à la Rivière-Rouge. « Ce fut, écrit Schmidt, l'un des rares bons moments que l'on passa dans le fort. »

Avec la reconnaissance de son Gouvernement provisoire par la population anglaise — but suprême de ses efforts — Riel atteignait au zénith de son pouvoir et aurait dû se sentir l'âme généreuse. On parlait d'une amnistie générale comme d'une chose

quasi-certaine. Seize prisonniers obtinrent leur libération. Le tort du chef fut de ne pas les élargir tous; il eût ainsi fortifié sa position et écarté les malheureux incidents qui allaient suivre.

« Schultz, aussitôt échappé, avait une vengeance à satisfaire, de même que Scott, évadé lui aussi. Le premier dans le bas de la rivière Rouge, et l'autre au Portage-la-Prairie — le foyer le plus turbulent et le plus haineux — se mirent à rassembler des hommes pour venir donner l'assaut au fort, délivrer les prisonniers et exterminer Riel et ses gens.

« Ces deux partis firent leur jonction à l'église du « Milieu », de la paroisse Saint-Paul, à une dizaine de milles de nous. Ils nous envoyèrent de là une sorte d'ultimatum. Un de leurs envoyés était Thomas Norquay, le frère de John, qui fut célèbre plus tard. C'était le 16 février.

« Une grande animation régnait parmi nous, comme bien on pense, et tous les préparatifs étaient faits pour repousser une attaque. Nous avons mis des hommes à l'évêché, d'où la première agression pouvait se faire, à cause du bois qui, partant de cet endroit jusqu'aux établissements anglais à l'est de la rivière, cacherait les mouvements de l'ennemi et son approche.

« Riel répondit à la lettre des Anglais d'une manière ferme et sans tergiversation: « Nous ne voulons pas la guerre, mais si vous la voulez absolument, vous l'aurez. Nous sommes prêts. Nous délivrerons les prisonniers quand nous le jugerons à propos. » Telle fut la substance de sa réponse.

« Mais l'ennemi n'attaqua pas. Il se dispersa, au contraire. Le lendemain, dans la matinée, on vit passer une partie des hommes du Portage dans la

prairie, en arrière de Winnipeg. Nos hommes, furieux de cette longue nuit passée dans l'attente et l'anxiété, partirent à leur rencontre, Lépine en tête, comme toujours. Ils les firent tous prisonniers. Ils étaient quarante-huit. Scott et le major Boulton étaient parmi eux."

À propos de ce dernier, disons qu'il tenta vainement de combattre cette folle équipée et n'en prit la direction qu'à contre-cœur. Il n'avait pas eu connaissance des arrangements conclus entre Riel et les commissaires. À Kildonan, le Dr Schultz rejoignit les volontaires du Portage avec un petit canon tiré par quatre bœufs et quelques centaines d'hommes qui furent les premiers à abandonner la partie. Boulton se rendit sans tarder à l'avis de l'évêque Machray et d'autres personnes influentes qui conseillaient de déposer les armes.

Donald Smith, tout en sympathisant avec les motifs qui avaient inspiré l'expédition, dit qu'elle était vouée irrévocablement au désastre, que la grande majorité des colons anglais et écossais la désapprouvaient. Au moment où il se produisit, « le soulèvement était non seulement irréflecti, mais inutile, car sans son intervention, les prisonniers eussent été sans aucun doute relâchés ».

Comme l'affaire de la reddition des amis de Schultz barricadés dans sa maison, celle des volontaires de Portage-la-Prairie avait causé une grande effervescence parmi la population. Les boutiques s'étaient fermées, en prévision d'un combat imminent, et une foule de curieux surveillaient ce qui allait se passer, un peu dans la disposition d'esprit de gens venus pour un spectacle de cirque ou d'exploits de cow-boys. C'est ce qui explique le ton curieusement

sarcastique dont se servit la *New Nation* pour rendre compte de cet incident militaire. Riel fit saisir l'édition du journal et pas un exemplaire n'en sortit à l'extérieur.

Boulton fut sur-le-champ condamné à mort. Il devait être exécuté le lendemain, mais l'intervention de l'évêque anglican et de membres du clergé catholique lui valut un délai de grâce. Donald Smith obtint finalement que sa vie fût épargnée, à la condition que le commissaire userait de son influence auprès des colons anglais pour faire élire des délégués qui se joindraient aux Français en vue de s'assurer « leurs justes droits comme sujets britanniques ». « Si vous pouvez faire cela, lui dit Riel, la guerre sera évitée; non seulement les vies, mais la liberté de tous les prisonniers seront sauvés, car de votre succès dépendront les vies de tous les Canadiens du pays. » Smith et l'archidiacre McLean se mirent donc à parcourir les paroisses de langue anglaise, avec d'excellents résultats pour la cause de la concorde entre les deux éléments. Les élections eurent lieu et Riel réaffirma que tous les prisonniers seraient libérés un jour ou deux après la première assemblée. Mais quelques jours plus tard, le chef métis annonçait brusquement que Thomas Scott allait être fusillé.

VII

Le grand événement de l'insurrection: l'exécution de Thomas Scott — Mgr Taché revient de Rome — L'épineuse question de l'amnistie demeure en suspens — Les troupes de Wolseley arrivent à Fort-Garry — Riel et O'Donoghue prennent la route de Pembina —
Le cadavre de Scott disparu.

* * *

Louis Schmidt s'attarde peu sur ce qui fut l'événement sensationnel de cette période agitée:

« Scott, qui ne montrait pas les mêmes bonnes dispositions (que Boulton) et, au contraire, agissait en toute occasion comme un véritable énergumène, fut fusillé le 4 mars. Toute intervention en sa faveur fut inutile. Il fallait d'ailleurs donner un exemple de sévérité, en même temps que de fermeté.

« Je ne m'arrêterai pas à essayer de justifier cette exécution, dont le peuple d'Ontario s'est servi pendant si longtemps pour soulever les préjugés et la haine, non seulement contre les Métis, mais contre tout ce qui était français et catholique. Je crois qu'aujourd'hui tout homme désintéressé concède que Riel et son gouvernement avaient parfaitement raison d'en agir ainsi. Ce gouvernement était le seul du pays, il avait été établi et reconnu par ses représentants. N'avait-il pas le droit de mettre à mort, comme font tous les gouvernements, ceux qui troublent la paix et ne cherchent que séditions et massacres ? »

Personne ne met plus guère en doute, aujourd'hui, la légitimité du Gouvernement provisoire de 1870; mais l'exécution de Scott, dans les circonstances, n'en demeurerait pas moins une grave erreur politique, comme la suite des événements le fera voir. Le Dr Schultz et Charles Mair, qui parvinrent à gagner l'Ontario au prix de difficultés incroyables, y apportèrent la lugubre nouvelle. Ce fut le signal d'une regrettable agitation qui allait dégénérer en un conflit de race et de religion aux longues et douloureuses répercussions. Au dire de Cartier, sympathique aux Métis, cette exécution « était, pour le moins, un acte d'abus excessif de pouvoir et de brutalité cruelle ». Alexander Begg, présent à Winnipeg lors des événements, écrit que « cette terrible tragédie mit fin à tout espoir d'une union sincère entre Français et Anglais; à partir de ce jour également, le pouvoir de Riel parmi ses propres gens diminua jusqu'à ce qu'enfin il resta presque seul. Il n'eût pu prendre une mesure plus capable d'assurer à ses ennemis une victoire sur lui-même qu'en accomplissant cet acte abominable. Le sentiment d'horreur devant ce crime fut aussi fort parmi une large portion des Français que parmi les Anglais, et il ne faut pas croire que la population française désirait que Scott fût puni, car tel n'était pas le cas. »

C'est quatre jours après la mort de Scott que Mgr Taché reparut à Saint-Boniface, de retour de Rome, où se tenait alors le concile du Vatican. Le gouvernement canadien, qui était demeuré sourd à ses sages avis, l'automne précédent, l'avait prié de revenir pour l'aider à sortir de ses embarras. Laissons parler le secrétaire de Riel:

« Il était porteur, lui aussi, de lettres et de documents provenant des autorités fédérales. Mais il

venait un peu tard, puisque tout était arrangé maintenant dans la colonie.

« Cependant, une session de l'Assemblée fut convoquée pour entendre Sa Grandeur. Le 15 mars, Mgr Taché fut invité à exposer ses vues et celles du Canada, et en son honneur, la moitié des prisonniers furent élargis, tandis que le reste le fut aussi quelque temps après.

« C'est alors que les délégués partirent pour Ottawa.

« Le 9 avril, Riel lança une proclamation déclarant que tout était revenu à l'état normal dans le pays, que les routes publiques étaient ouvertes à tous, que la Compagnie de la Baie d'Hudson allait rouvrir son magasin au public, qu'elle remettait ses billets en circulation comme par le passé à la valeur de l'or. Enfin, qu'une amnistie complète était accordée à tous ceux qui voudraient obéir à l'autorité reconnue. On commença à respirer à l'aise.

« Après cela, presque tous les Métis retournèrent dans leurs maisons. »

L'auteur des Mémoires aborde ici un sujet délicat qu'il traite avec sa franchise habituelle :

« On a prétendu que c'est à Mgr Taché surtout que l'on doit la conservation de la Rivière-Rouge et des autres établissements de l'Ouest. Et Mgr Ireland disait, il y a deux ans (1910) à l'archevêque de Saint-Boniface : « Sans Mgr Taché, c'est le drapeau étoilé et non l'Union Jack que l'on verrait flotter au-dessus de votre palais. »

« C'est une exagération. Sans doute que Mgr Taché a donné des conseils et qu'ils ont été écoutés. Mais Sa Grandeur prêchait des convertis.

« Non, non, n'enlevons pas à Riel le mérite qui lui appartient. Cela ne diminue en rien la gloire de Mgr Taché.

« Et puis sa conduite, dix-huit mois plus tard, lors de l'incursion des Féliens, après qu'il eût été si odieusement trompé par le gouvernement canadien, persécuté et traqué par tout ce qu'il y avait d'anglais au Manitoba, ne montra-t-elle pas sa fidélité inaltérable et même son dévouement à l'Angleterre ?

« Riel était profondément catholique et la religion nous recommande la fidélité à nos rois. »

Mais l'arrestation de deux des délégués, à leur arrivée dans l'Ontario, indigna les gens de la Rivière-Rouge. Schmidt nous apprend que le danger d'une annexion aux États-Unis en fut aggravé :

« Les Américains profitèrent de cette circonstance pour renouveler auprès de nous leurs constants efforts, afin de nous faire secouer notre allégeance britannique et nous entraîner dans leur république.

« De fortes sommes d'argent furent offertes à Riel, de même que des hommes et des munitions, pour repousser les troupes canadiennes, dans le cas où elles voudraient pénétrer malgré nous dans le pays.

« Mais Riel tint bon et ne voulut pas dévier de la voie qu'il s'était tracée dès le commencement. Sa devise était : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

« Cependant, après plusieurs jours de délibérations avec sir John McDonald et sir Georges-Étienne Cartier, les délégués parvinrent à obtenir ce que les habitants de la Rivière-Rouge avaient demandé. De cet arrangement sortit l'Acte du Manitoba, sanctionné le 3 mai. Il ne restait plus que l'approbation du Gouvernement provisoire. L'Assemblée législative

fut convoquée pour entendre l'abbé Ritchot rendre compte de sa mission. (Les deux autres délégués ne se montrèrent pas.) »

Alors Louis Schmidt, appuyé par Thomas Bunn, proposa que les arrangements conclus par les délégués fussent approuvés et que la colonie de la Rivière-Rouge entrât dans la Confédération canadienne sous le nom de province du Manitoba. La motion fut accueillie par les acclamations de toute la salle. On vota des remerciements au curé de Saint-Norbert et à ses co-délégués. « Et tout le monde se retira content, car notre œuvre était en partie terminée », écrit le représentant de Saint-Boniface.

Restait pourtant la grosse affaire de l'amnistie.

« C'était une condition *sine qua non* de notre entrée dans la Confédération. Elle avait été promise, mais de vive voix, seulement, d'abord à Mgr Taché, puis à nos délégués. On avait dit à ceux-ci: « C'est chose entendue et déjà réglée à Londres. Vous allez trouver chez vous, à votre arrivée, les papiers officiels accordant l'amnistie; ces papiers sont déjà en route.

« À proprement parler et, si nous avions eu affaire à un gouvernement fort et honnête, nous n'avions pas besoin de cette amnistie. On n'amnistie que les coupables, et nous ne l'étions pas. Mais c'était une sauvegarde contre les entreprises de nos ennemis, qui ne manqueraient pas d'assaillir et d'importuner les tribunaux à notre sujet.

« M. Ritchot ne fut pas si tôt rendu que Mgr Taché, ne le voyant nanti comme lui que de promesses verbales, partait pour Ottawa. Hélas! pauvre évêque! ce voyage, comme bien d'autres encore, seront inutiles et ne serviront qu'à lui causer des

déboires et des angoisses morales sans nombre. On l'accusera de manquer de parole, d'avoir été de connivence avec le gouvernement canadien pour tromper son peuple.

« Les ministres ne pourront pas accorder l'amnistie; ils en seront empêchés par le fanatisme ontarien, ce même fanatisme qui fera exécuter Riel en 1885 et qui nous ôtera nos écoles catholiques en 1905.

« Mgr Taché arriva donc sans elle, comme nous le redoutions, et les troupes de Wolseley étant sur le point d'arriver, accompagnées d'une bande de fanatiques, nous avons pris nos mesures pour ne pas être surpris dans le fort.

« Le matin du 23 août, par un temps pluvieux, un ancien bourgeois de la Compagnie, M. Stuart, arriva dans le fort à course de cheval, pour nous prévenir que Wolseley était proche. Alors Riel et O'Donoghue traversèrent à Saint-Boniface et, de là, prirent le chemin de Pembina.

« J'avais couché chez moi cette nuit-là, et venant aux nouvelles de bonne heure le matin, je fus informé par le passeur de l'Assiniboine, M. Dougall, que je n'avais même pas le temps d'aller chercher les quelques effets qui me restaient dans le fort. En effet, peu après, je vis les capots rouges contourner le bastion du sud-est, et je tournai bride sans tarder.

« Le gouverneur Archibald n'arriva que quelques jours après, par la voie des États-Unis.

« Dès le lendemain de l'arrivée de Wolseley, une foule nombreuse se rendit au fort pour déterrer le cadavre de Scott. Mais ils ne trouvèrent que quelques pierres au fond du cercueil. La fosse avait été creusée un peu à gauche de la porte du magasin de la Compagnie et je croyais bien comme les autres que

le corps y avait été enfoui. Je me rappelai alors tout ce que les hommes disaient le lendemain de l'exécution: qu'une voiture — le grand cutter rouge de Schultz — partie du bastion sud-est, près du magasin, était sortie du fort dans le plus grand mystère pendant la nuit et qu'elle s'était dirigée vers la rivière. De là on conclut que le corps avait été passé sous la glace.

« Après cette cruelle déception et l'arrivée d'un bataillon de volontaires d'Ontario — il en était venu un autre de Québec — commença la chasse au Métis tant soit peu connu, puisqu'on ne pouvait atteindre les principaux chefs qu'on traquait cependant comme des bêtes fauves. »

Bien que intimement associé à la personne de Riel, Schmidt ne fut pas inquiété. Ce diable de petit homme avait le don de passer inaperçu.